

Projet de loi 124 : Aberration gouvernementale...

Ce mémoire s'adresse à :

**Denise Lamontagne
Secrétaire de la Commission des affaires sociales**

Adresse :

Édifice Pamphile-LeMay
1035, rue des Parlementaires
3^{ème} étage
Québec (Québec), G1A 1A3

Présenté par :

**Éducatrices, installation St-Michel
Centre de la petite enfance du Jardin fleuri.
81 St-André, St-Rémi, Région des Jardins de Napierville
J0L 2J0**

Date : 23 novembre 2005

Mémoire

Projet de loi 124 : Aberration gouvernemental

Mme la Ministre,

Avoir mis tant de milliards pris dans nos poches et les mettre dans un réseau qui fonctionne de mieux en mieux, pas parfait, mais où il ne reste qu'à l'améliorer et non le détruire. Ce même réseau donne des choix aux parents qui doivent à tous les matins aller au travail pour gagner leur croûte. Ne pas avoir à s'inquiéter pour son enfant est énorme avec notre réalité des années 2000, c'est ce que l'on appelle, conciliation travail-famille, c'est d'ailleurs ce qui fait rouler notre économie. Savoir son enfant en lieu sûr et avec du personnel bien formé et soutenu a une importance capitale. En enlevant la qualité des services de garde aux enfants, aux parents, au personnel des CPE et aux RSG, le projet de loi 124 n'est pas la réponse à cette conciliation travail-famille.

Le démantèlement

Mme Thérberge nous dit qu'elle veut sauver 80 millions avec ses nouvelles réformes, mais la réalité est tout autre. Un pour cent des coûts d'entretien et réparation qui ne sera plus financé causera des pertes pour les CPE de 3 162 000\$ pour les 10 prochaines années.

Millions mis dans le service

14 400 RSG au Québec pour un total de 4 608 000\$. Perte d'emplois au nombre de 1000 = prime de départ d'un mois de salaire soit 3 167\$. Total : 2 691 950\$. Donc, mille emplois qui iront cogner aux portes du bureau d'assurance emploi. Encore des sous (15 675 000\$) pris dans les poches des contribuables.

Installation des Bureaux coordonnateurs : 130 bureaux + équipement divers + personnel coût 4 608, 000.00\$ et des sous factures totales du démantèlement 90 012 925.00\$

En conclusion, on peut continuer à sortir des chiffres longtemps, mais cela ne règlera pas le problème. Le démantèlement du réseau ne sera qu'une perte d'argent pour vous et les contribuables. Les bases du système sont bonnes, nous voulons garder nos CPE et nos milieux familiaux. Trouvez une autre solution !